

conditions n'offre pas de sécurité; une assurance-vie bien définie et solide vaut son prix légitime et convenable. En ce qui concerne une telle assurance, il n'y a pas de plus grande erreur de croire que son acquisition effective peut-être faite sans l'intermédiaire du solliciteur ou agent que rien ne peut remplacer convenablement, à moins que la loi n'exige que l'assurance soit faite par le gouvernement, et un tel genre de travail n'est pas compatible avec l'esprit de notre peuple ou avec ses institutions; il n'est pas non plus en harmonie avec notre époque. Nous pensons donc que la situation d'agent, en tant que facteur actif, nécessaire et professionnel est assurée et que l'agent continuera à être la puissance principale qui contribuera au progrès et au développement de l'assurance. En conséquence, des lois qui privent les administrations de la faculté de s'assurer et de maintenir un personnel actif ayant du caractère, de l'expérience et de l'intelligence pèchent par la base, et des lois qui limitent les compensations des agents d'assurance-vie, lesquelles compensations sont soumises au jugement des officiers et des gérants directement responsables de leurs actes envers le public et la compétition, ces lois sont peu sages et devraient être modifiées matériellement ou rejetées. Nous ne poussons pas à cela au nom de notre compagnie ou dans son intérêt, mais au nom de la science gouvernementale et de la justice envers cette classe de travailleurs actifs qui, en vérité, ont beaucoup fait pour les individus et la société par leur défense persistante, forte et intelligente des usages et des bienfaits de l'assurance-vie sous sa forme la meilleure. Ces agents, aux époques où l'opinion publique était adverse et induite en erreur, ont fait un service loyal et utile, mais on ne peut pas expliquer, en fin de compte, leurs labours par une théorie de réforme de l'individualisme politique, par un avis fantaisiste ou donné ex-cathedra. Ils doivent recevoir, et ils y ont droit, une compensation en rapport avec leur travail et qui leur permet de vivre en leur donnant toutes les facilités, en raison de leurs aptitudes spéciales, de leurs efforts et de leur esprit d'économie, de mettre de côté une certaine somme pour eux-mêmes. Nous avons donc confiance et nous espérons qu'une saine

La Prevoyance

Cie. d'Accidents et de Garanties

Bureaux: 71a rue St-Jacques,
MONTREAL.

J. C. Gagné, Gérant Général.

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de Dix Dollars par action sur le Capital de cette Institution a été déclaré et sera payable à son Bureau-Chef, à Montréal, le et après samedi, le deux janvier prochain, aux actionnaires enregistrés à la clôture des affaires, le 15 décembre prochain.

Par ordre du Conseil de Direction.

A. P. LESPÉRANCE,
Gérant.

Montréal, le 30 novembre 1908.

C'EST UN FAIT ACQUIS

que dans la vie pratique des affaires, les annonces insérées dans un bon journal de la partie, rapportent.

Faites un essai dans le "Prix Courant" et vous serez satisfait.

POURQUOI

DOIT-ON ASSURER SA VIE DANS

La Sauvegarde

- 1o **PARCE QUE** Ses taux sont aussi avant taux que ceux de n'importe quelle compagnie.
- 2o **PARCE QUE** Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe quelle compagnie.
- 3o **PARCE QUE** Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4o **PARCE QUE** La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5o **PARCE QUE** Par dessus tout, elle est une compagnie canadienne française et que ses capitaux restent dans la province de Québec pour le bénéfice de nos

Siège social: 7 PLACE D'ARMES,

MONTREAL.

pratique, sous ce rapport, deviendra bientôt la règle générale.

Inventions nouvelles

Nos lecteurs trouveront plus bas une liste de brevets canadiens et américains récemment obtenus par l'entremise de MM. MARION & MARION, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, E.U.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Nos CANADA

115486—August Miltz, Charlottenburg, Allemagne. Dispositif servant à graisser les roues, etc., avec réceptacle alimentaire.

115494—Paul Sabatier, Toulouse, France. Fabrication de méthane ou de mélanges de méthane et d'hydrogène.

115513—Amédée O. Rousseau, St-Ephrem de Tring (Beauce), Qué. Avertisseur automatique contre les cambrioleurs.

115519—Tigrane Timaktsian, Paris, France. Constructions en béton.

Nos ETATS-UNIS

905867—Wilfrid J. Girard, Québec, Qué. Retenue de rails et dormants de chemins de fer.

906227—John R. Hendrickson, Sunny Slope, Alta. Support pliant servant à livrer ou recevoir les sacs de malles.

Le tabac peut être un luxe, mais c'est aussi un désinfectant splendide et il est rare qu'un fumeur contracte une maladie contagieuse. Ceci étant donné, je ne peux pas considérer l'usage modéré du tabac comme un luxe—c'est un médicament préventif.—(London Argus).

Avis de Faillite

IN RE :

NICOLAS BROS,

835 rue Sainte-Catherine Est,
Montréal.

Vente à l'encan au No. 69 de la rue Saint-Jacques, Montréal,

MARDI, Le 22 DECEMBRE 1908,
à 11 heures A.M. :

Marchandises sèches, jupes, manteaux et modes, etc., environ \$5,000.00
Ameublement de magasin et droits dans machines, environ..... 800 00

Dettes de livres, suivant liste, environ ... \$5,800.00
400 00

Le magasin sera ouvert pour permettre de visiter le stock, lundi, le 21 du courant.

H. V. DUGGAN,

JOS. DESAUTRELS,

Subrogés gardiens provisoires,
219 Board of Trade Bldg,
Montréal

LES Débits d'une Compagnie d'Assurance Industrielle forment UNE MINE NON DÉVELOPPÉE pour l'ASSURANCE ORDINAIRE. Notre Contrat à Salaire et à Commission offre des occasions exceptionnelles aux hommes qui peuvent faire à la fois de l'Assurance Industrielle et Ordinaire.

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY

Bureau Principal: EDIFICE UNION LIFE, TORONTO.

47 Succursales au Canada, de Vancouver à Halifax.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"